Bulletin d’actualité du secteur médico-social

PARUTION SPÉCIALE

L'association DEFI vous propose son bulletin d’actualité du secteur médico-social.

Dans cette édition spéciale, vous trouverez:

- Une présentation de l'association: absorbant le collectif de recherche Psymas et étendant ses activités, l'association DEFI représente l'évolution de notre communauté de recherche et d'intervention.

- Une veille documentaire: il s’agit ici de présenter les écrits et/ou ressources de parution récente. Sur des thèmes variés, mais toujours impliqués dans la vie du secteur médico-social, ces documents peuvent enrichir, voire infléchir, les pratiques professionnelles.

- Des éléments d’actualité: Le secteur médico-social est une entité vivante et évolutive, notamment au niveau des trajectoires d’intervention (virage domiciliaire, législation, Etc.). Ces actualités sont des éléments constitutifs d’une culture de secteur permettant de ne pas s’enfermer dans une pratique autarcique et isolée du mouvement global.

- Un agenda du secteur: cet agenda donne une vision de plusieurs événements d’importance existant dans l’avenir du secteur médico-social. Si l’actualité permet de comprendre le déroulé actuel des choses, les perspectives donnent quant à elles l’opportunité d’anticiper les évolutions prévisibles.

- Un agenda de la recherche: la pratique professionnelle n’est pas uniquement opérationnelle: elle se nourrit de la recherche et en constitue une mise en application. Cette vision des thématiques actuellement approfondies par les chercheurs permet donc de participer également à la culture du secteur en s’appropriant les sujets qui la traversent.

- Des focus: certains sujets ou documents sont d’une grande importance pour la pratique et/ou les buts qu’elle peut poursuivre. Les focus visent à les présenter de manière moins succincte afin de mieux se les approprier.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Contenu du bulletin

Présentation de l'association DEFI

Veille documentaire et actualités:

» Actualités techniques du secteur médico-social ;
» Handicap & dépendance ;
» Droits des usagers ;
» Substances et addictions ;
» Santé & sexualité ;
» Processus suicidaire ;
» Les démarches et innovations ;
» Actualités juridiques.

Agenda du secteur et de la recherche:

» Manifestations & Rencontres.

Focus

» La Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance ;
» Les fiches FALC de Santé BD sur la prévention et la lutte contre la maltraitance ;
» Podcast: la prison, c'est pas l'hôtel ;
» Les vidéos et actions civiles concernant le handicap ;
» La démarche anti-stigmatisation de FranceTV ;
» Film "Fréquence Julie".

ASSOCIATION DEFI

PENSER LA PRATIQUE PRATIQUER LA PENSEE

L'Association « Développement Ethique & Fonctionnement Institutionnel » ("DEFI") prend ses racines dans le collectif de recherche indépendant Psymas, constitué durant l'année 2014. Regroupant plusieurs professionnels intéressés par la menée d'une réflexion au sujet de la pratique professionnelle au sein des établissements et services du secteur médico-social pour adultes, ce collectif s'était donné pour but de produire des écrits permettant de construire et d'approfondir un raisonnement éthique au sujet du fonctionnement institutionnel auprès des personnes en situation de handicap, de dépendance et/ou de vulnérabilité en France.

Les fondements philosophiques de ce collectif, profondément marqués par l'humanisme et la promotion de la dignité de chaque être humain dans les particularités de ses besoins et aspirations, ont permis de déployer une communication à la fois technique et abordable par tout professionnel du secteur médico-social. Durant cette dizaine d'années de fonctionnement, plus d'une trentaine d'articles de recherche ont pu être produits, ainsi qu'un ouvrage collectif publié dans le monde éditorial traditionnel.

La démarche du collectif « Psymas » s'est peu à peu développée, lui permettant de produire des textes ne se limitant plus seulement aux établissements et services. En atteignant le sens et la portée d'une pensée au sujet du secteur médico-social lui-même, l'action du collectif s'est naturellement portée vers des thèmes plus globaux, en vue de proposer une certaine vision du soubassement philosophique, clinique et éthique de l'accompagnement des figures de fragilité que sont les personnes en situation de handicap au niveau du territoire français.

Ainsi, d'une démarche récapitulative et analytique, les productions de recherche ont pris, peu à peu, une dimension constructive, voire militante : il ne s'agissait plus uniquement de réfléchir à ce qui se pratiquait, mais bien de proposer "une certaine manière" de le faire en vue de promouvoir et de défendre, quand nécessaire, une vision digne et positive de l'être humain vulnérable vivant ou étant accompagné dans le lieu institutionnel. La défense de la dignité inhérente à tous les êtres humains se conjuguait alors à une proposition quant à la nécessaire construction d'un équilibre entre le besoin des personnes et l'organisation institutionnelle, au sein d'un refus obstiné et absolu de la maltraitance institutionnelle, quels que puissent être ses racines, ses formes et ses prétextes.

L'association « Développement Ethique & Fonctionnement Institutionnel » entend poursuivre cette volonté d'aider le secteur médico-social à évoluer dans ses pratiques et ses représentations, sous la forme d'une association qui se veut orientée vers la recherche et la production théorico-pratique, sans renier une intention militante et engagée. A l'image du collectif de recherche qui lui a donné naissance, elle ne vise pas seulement à produire de la connaissance mais se donne également pour but et pour valeur fondamentale ce que son nom lui-même signale : participer au défi d'un secteur médico-social devant sans cesse se réinventer pour accompagner les personnes dans leurs difficultés et dans leurs forces, mais aussi les protéger de ses propres difficultés structurelles et fonctionnelles.

Vous trouverez avec ce bulletin la brochure de présentation du DEFI, qui est aussi accessible en suivant ce lien.

Veille documentaire et actualités

Actualités techniques du secteur médico-social

L'ANAP (Agence NAtionale de la Performance sanitaire et médico-sociale) a fait paraître, le 19 décembre 2022, un dossier intitulé "Comprendre et déployer la fonction ressource".

Ce dossier entre dans le cadre de la démarche "virage inclusif" et propose plusieurs documents permettant de comprendre les enjeux de la fonction ressource en tant qu'outil de transformation de l'offre médico-sociale.

Les documents proposés sont:

» Comprendre et déployer la fonction ressource ;
» Les monographies ;
» Le modèle de convention ;
» L'évaluation ;
» Les modèles de sollicitation.

***

L'IRDES (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé) a publié un article consacré à la manière de "repérer les usagers de fauteuils roulants en France et calculer leur reste à charge à partir des données du Système national des données de santé (SNDS) de 2012 à 2019".

Cet article éclaire d'une manière intéressante la manière dont l'Etat peut objectiver la réalité du droit à compensation sur l'ensemble du territoire national.

L'article est disponible sur ce lien.

***

Le Ministère de la Santé et de l'Autonomie, par le biais de son site internet, a mis à jour le 4 mai 2023 sa page consacrée au dispositif national de médiation.
Cette page permet de comprendre ce qu'est ce dispositif, ainsi que son utilité en termes de résolution de conflit ne trouvant pas d'issue par les ressources locales.

Les informations sont accessibles sur ce lien.

Le Ministre délégué à la ville et au Logement a confié à deux maires (Mulhouse et Saint-Denis) une mission relative aux outils de lutte contre l'habitat indigne.

Leurs conclusions seront connues en septembre 2023.

Handicap & dépendance

L'association Cerep-Phymentin et les associations de parents APACEP et APACM (hôpitaux de jour André Boulloche & Parc Montsouris) proposent un livret illustré consacré au handicap psychique.

Faisant suite aux échanges avec des parents dans le cadre de la commission des Usagers de ces différentes institutions, ce livret vise à briser l'isolement des parents et à modifier les regards sur le handicap invisible.

» Le livret est consultable sur ce lien.

***

Le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) a publié une fiche synthèse et un rapport au sujet de "La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement".

Ce rapport pointe l'importance de penser la prévention de la perte d'autonomie, au regard de l'avancée en âge de la population (dont la part des "très âgés" augmentent depuis plusieurs années).

» Le document est accessible sur ce lien.

***

L'UNAF (Association Nationale des Associations Familiales) et APF France Handicap ont publié une enquête exclusive s'intéressant aux aidants familiaux et à leurs attentes vis-à-vis de l'habitat inclusif.

» L'enquête est consultable sur ce lien.

***

La DREES, en partenariat avec l'IPP (Institut des Politiques Publiques) propose une typologie actualisée des proches aidants de personnes vivant à domicile. Cette publication propose une vision des grandes "situations-types" et les ordre de grandeur des populations concernées.

» Le document est accessible sur ce lien.

Droits des usagers

Un centre de formation a publié une intéressante vidéo à destination des élèves de Bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).

Cette vidéo présente le concept de protection des Majeurs vulnérables et en reprend les différentes formes juridiques.

» La vidéo est accessible sur ce lien.

***

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) "Envol et compagnie" propose, suite à l'engagement de ses adhérents et le financement par le dispositif "Home Silk Road", le premier numéro de son fanzine "Olibrius".

Ce premier numéro, portant le titre "Et si on parlait inclusion ?!" s'intéresse au concept inclusif et à la manière dont il peut être mobilisé au sein des GEM. Il constitue un exemple d'implication des personnes accompagnées dans l'affirmation de leurs droits.

» Le fanzine accessible en suivant ce lien.

Plusieurs acteurs professionnels ont diffusé, le 15 mai 2023, un billet d'analyse au sujet de la désinstitutionnalisation en Europe.
Ce document reprend l'histoire des institutions en Europe, ainsi que les leviers et les freins pour le virage inclusif.

» Le document est accessible sur ce lien.

La Cimade, le Comede, Dom'Asile, Médecins du Monde et le Secours Catholique ont publié, le 20 avril 2023, une enquête au sujet des entraves à l'accès à l'Aide Médicale d'Etat (AME).
Ces associations reviennent sur la dernière réforme de ce dispositif en 2019, par le biais d'une enquête adressée aux bénéficiaires. Cette dernière montre que deux personnes interrogées sur trois font état d'une difficulté d'accès à cette aide.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

L'assureur AXA a publié récemment un guide destiné à tous les acteurs pouvant être amenés à accompagner des victimes de violence familiale.

Ce guide reprend et explique les cinq réflexes à avoir:

◊ Identifier les violences ;
◊ Accueillir la victime dans un cadre sécurisant et pratiquer une écoute bienveillante ;
◊ Faire constater les blessures ;
◊ Estimer les dangers potentiels et informer la victime des démarches légales ;
◊ Orienter la victime vers des services d'aide et des associations spécialisées.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

Le Comité européen des droits sociaux (CEDS) a rendu publique une de ses décisions au sujet du respect des droits des personnes en situation de handicap en France.

Saisi par le Forum européen des personnes handicapées (EDF) et par Inclusion Europe, qui alléguaient des manquements graves de l'Etat français, le CEDS a donné raison à ces organismes, à l'unanimité.

Ainsi, il a conclu, dans sa décision devenue publique le 17 avril 2023, que l'Etat français viole plusieurs articles de la Charte sociale européenne (CSE) en raison de ses manquements à adopter des mesures efficaces et dans un délai raisonnable sur divers droits garantis aux personnes en situation de handicap:

◊ L'article 15 (alinéa 3): l'accessibilité des bâtiments et installations, des transports publics, ainsi que l'intégration sociale et la participation à la vie de la communauté ;

◊ L'article 15 (alinéa 1): l'inclusion des enfants et adolescents en situation de handicap au sein des écoles ordinaires (avec mention que le problème est "ancien et persistant");

◊ L'article 11 (alinéa 1): l'accès aux services de santé ;

◊ L'article 16: la protection de la famille, qui se trouve souvent en situation de précarité lorsqu'un handicap est présent en raison de la pénurie de services d'aide et des problématiques d'accessibilité.

Cette décision est donc un véritable camouflet pour la France, qui se trouve condamnée symboliquement et à l'unanimité pour son inaction quant à la prise en compte des personnes en situation de handicap sur son territoire.

» Le texte complet de la décision est accessible sur ce lien.

***

L'EDF (European Disability Forum - Forum Européen des Personnes Handicapées) a publié son manifeste au sujet des élections européennes 2024.

Ce manifeste reprend les principales revendications des personnes en situation de handicap, compilées par le Forum.

» Le manifeste est accessible sur ce lien.

***

Le gouvernement français, à l'occasion du GAAD (Global Accessibility Awarness Day), ou "Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité", qui s'est tenu le 18 mai 2023, a mis à jour ses pages internet consacrées à l'accessibilité.

» Les pages concernées sont accessibles sur ce lien.

***

Le gouvernement français a décidé, d'une manière assez surprenante au regard de la mise à jour internet consécutive au GAAD (voir information précédente), de reporter à nouveau l'échéance d'accessibilité des sites internet publics aux personnes en situation de handicap. Cette échéance est désormais fixée à l'année 2027.

La raison invoquée par le gouvernement est de laisser davantage de temps aux administrations pour se mettre en conformité avec les normes numériques prescrites. L'annonce officielle de cette dérogation supplémentaire vis-à-vis de la loi 2005 est accessible sur ce lien.

Il est à noter que le CNCPH (Comité National Consultatif des Personnes Handicapées) a exprimé "sa profonde déception" à ce sujet, dans un communiqué accessible sur ce lien.

Le site "Pratiques en santé" indique son doute quant à une mise en application concrète en 2027, tout en mettant à disposition des personnes un kit de mise en conformité immédiate sur ce lien.

***

L'ASBL et le centre de ressources "Handicaps & Sexualités" proposent un livret intitulé "Violences gynécologiques et obstétricales vécues par les femmes avec une déficience intellectuelle vivant en institution: étude exploratoire sur la situation en Belgique francophone".

» Le livret est accessible sur ce lien.

***

Le Ministère des armées françaises a publié récemment un "Guide à l'attention des familles concernées par le handicap".

Ce guide s'adresse initialement aux familles des personnels militaires dont un des membres est touché par le handicap, mais a été étendu à l'échelle du Ministère pour toutes les personnes civiles.

Ce guide est une émanation directe des orientations prises le 26 avril 2023 lors de la Conférence Nationale du Handicap (CNH, voir à ce propos le précédent bulletin qui indique un lien vers les conclusions de l'édition 2023).

» Le guide est accessible sur ce lien.

***

Le CCNDS (Centre de Collaboration Nationale des Déterminants de la Santé), organisation canadienne, a publié un rapport intitulé "Repenser la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé: parlons-en".

Ce rapport s'intéresse à la manière dont les inégalités sociales peuvent constituer le terreau d'un accès différencié aux soins parmi la population.

» Le document est accessible sur ce lien.

Substances & addictions

Le média France Info a publié le 6 mai 2023 un article consacré à l'ouverture d'un "bistrot" au sein d'un EHPAD, en vue de recréer du lien social. Cette initiative a été couronnée de succès.

» L'article est consultable sur ce lien.

***

L'association Raptor Neuropsy, spécialisée dans la diffusion de contenus au grand public au sujet des neurosciences, a publié un document au sujet des traitements psychotropes.

Intitulé "Traitements psychotropes: quels traitements et pourquoi? Effets recherchés et indésirables", cet écrit de vulgarisation permet de mieux saisir les enjeux de cette médication, et donc de mieux comprendre le vécu des usagers qui en bénéficient.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

L'association ASUD (Association des patients pris en charge pour des questions relatives à leur usage de drogues ou leur toxicomanie), à la fois association de réduction des risques et des dommages et entité représentative des patients au sein des instances hospitalières ou de santé publique, propose la nouvelle version de sa brochure "Coke, crack et base", visant à promouvoir une information non moralisatrice sur l'usage de la cocaïne et les stratégies de réduction des risques et des dommages qui y sont liées.

» Le brochure est disponible sur ce lien.

Santé Publique France vient de diffuser une brochure à destination de l'ensemble de la population au sujet de la consommation d'alcool.

Ce document propose des informations permettant de répondre à certaines questions au sujet de ce produit.

» La brochure est disponible sur ce lien.

Santé & sexualité

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a publié un guide intitulé "Lignes directrices de l'OMS sur la santé mentale au travail".

Ce guide s'intéresse au lien étroit entre le monde du travail et la santé mentale. Il propose différents axes d'orientation permettant à tout milieu professionnel de prévenir et d'agir dans ce domaine particulier.

» Le guide est accessible sur ce lien.

***

L'IRDES a publié une bibliographie thématique en mai 2023, consacrée à "La santé mentale en France et dans les pays de l'OCDE".

» La bibliographie est accessible sur ce lien.

***

La revue belge "Education Santé" a publié en février 2023 un dossier thématique intitulé "Les compétences psychosociales, un levier pour la promotion de la santé".

Ce dossier présente le concept de compétence psychosociale et s'attache à en démontrer l'utilité dans le cadre d'actions de santé publique.

» Le dossier est consultable sur ce lien.

Le Collège de France a proposé une intervention consacrée au "rôle de la nutrition dans la prévention des maladies chroniques: état des connaissances scientifiques et recommandations".

Assurée par Mathilde Touvier, Directrice de recherche à l'Inserm, cette intervention a donné lieu à la diffusion d'un dossier de presse et à la mise à disposition de la leçon inaugurale.

» La leçon inaugurale peut être visionnée sur ce lien ;
» Un entretien avec Mathilde Touvier est disponible à la lecture sur celui-ci ;
» Le dossier de presse est accessible sur celui-ci.

***

L'UIPES (Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé) a publié un document de position intitulé "Mesures essentielles pour la promotion de la Santé Mentale".

Ce document vise à proposer différentes pistes permettant à tous les acteurs de se fédérer autour d'un projet de promotion de la santé mentale partout où cela est nécessaire.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

La DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) a publié son rapport sur l'espérance de vie sans incapacité en France en 2021.

Il est à noter que depuis 2018, la DREES prend en compte la distinction entre l'espérance de vie globale (âge moyen de mortalité) et l'espérance de vie "en bonne santé" à partir d'un âge donné.

Ainsi, au-delà de la mortalité, il s'agit d'estimer le nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans présenter de limitation dans ses activités du quotidien.
Le rapport publié indique que l'espérance de vie en bonne santé à partir de 65 ans (c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne de 65 ans peut espérer vivre sans présenter d'incapacité) était en 2021:

◊ De 12,6 ans (sans incapacité) et de 18,8 ans (sans incapacité forte) pour les femmes ;

◊ De 11,3 ans (sans incapacité) et de 16,2 ans (sans incapacité forte) pour les hommes.

La DREES fait remarquer que cette espérance de vie a augmenté depuis 2008 (+2,7 mois pour les femmes, +2,8 mois pour les hommes).

Par ailleurs, pour l'année 2020, la DREES indique que l'espérance de vie en bonne santé est supérieure à la moyenne européenne, avec une protection particulière pour les femmes (+8 mois pour les hommes, +1,8 ans pour les femmes).

» Le rapport est à consulter sur ce lien.

***

L'Assurance Maladie a publié le 20 avril 2023 son rapport sur les données de santé en France, intitulé "Etat des lieux et enjeux des bases de données, rôle de l'Assurance Maladie".

» Le bulletin est accessible sur ce lien.

***

Le gouvernement français a publié récemment une nouvelle "feuille de route du numérique en santé 2023-2027". Cette feuille de route décrit les chantiers prioritaires pour les cinq prochaines années, déclinés en 4 axes, 18 priorités et 65 objectifs, chacun étant situés dans le temps.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

Le Ministère de l'écologie a publié récemment son "plan vélo 2023", visant à favoriser l'inscription du vélo (et de la marche) dans le quotidien de tous les français.

Trois axes d'actions sont identifiés:

◊ Former au vélo dès le plus jeune âge ;
◊ Faire du vélo une alternative aux autres transports ;
◊ Développer la filière économique et industrielle du vélo.

» Le plan est accessible sur ce lien.

***

Le Collège National des Sages-Femmes de France, société savante, a mis à jour son site Internet le 5 mai 2023. Ce dernier comporte toute une série de fiches à destination des femmes enceintes, des couples ayant un projet d'enfantement et des professionnels de santé.

Ces fiches, diverses, permettent de répondre à beaucoup d'interrogations des personnes accompagnées, tout comme d'aider le couple à se préparer à la grossesse et à l'accouchement.

» Elles sont accessibles sur ce lien.

***

L'OMS a fait paraître un guide reprenant les "Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité".

Basés sur le concept d'Education Complète à la Sexualité (ECS), ce guide constitue une opportunité de construction de programmes d'éducation à la sexualité à destination de la jeunesse.

» Le guide est accessible sur ce lien.

***

Santé Publique France a publié une brochure d'information sur la sexualité touchant de nombreux domaines (corps, sentiments, désir, plaisir, respect des partenaires, contraception, IST, Etc.).

Existant en version accessible (dont une en braille), cette brochure est un support utile pour aborder la question de la sexualité avec les personnes accompagnées.

» La brochure est consultable en suivant ce lien.

***

La Haute Autorité de Santé, en collaboration avec l'Institut National du Cancer, propose un document synthétique sur le thème "Que faire en cas de mastectomie?".

Ce document délivre des informations importantes pour les femmes ayant à subir cette opération majeure, notamment en termes de possibilités post-opératoires (reconstruction mammaire).

» Le document est accessible sur ce lien.

***

Le Ministère chargé de la Santé, avec l'aval de la Haute Autorité de Santé, a publié en avril 2023 le calendrier des vaccinations pour l'année 2023.

Ce calendrier inclut des recommandations dites "générales" (pour l'ensemble de la population), mais aussi des recommandations dites "particulières", pour certains publics particulièrement à risque ou dans des situations spécifiques (handicap, grossesse, sénescence, Etc.).

» Le calendrier est accessible sur ce lien.

***

L'Unapei a récemment publié un rapport intitulé "Assistance sexuelle: points de vue croisés de la triple expertise - Personne en situation de handicap, familles, professionnels".

Ce rapport est une restitution de plusieurs groupes de travail s'étant déroulés sur les mois de février et mars 2021, au sujet des manières concrètes de mettre en oeuvre l'assistance sexuelle en France si cette dernière venait à être légalisée.

» Le rapport complet est accessible sur ce lien.
» Sa version en FALC l'est sur celui-ci.

Il est à noter que le travail de réflexion de l'Unapei au sujet de la sexualité et de la vie intime des personnes en situation de handicap n'est pas nouveau. Par le biais d'une de ses antennes départementales, un bulletin spécial avait été publié sur ce sujet: intitulé "A corps et à coeur" et proposé par l'Adapei 69, il s'intéresse à l'accompagnement à la vie intime des personnes.

» Le bulletin est accessible sur ce lien.

Processus suicidaire

Le site InfoSuicide présente un dispositif innovant à destination des adolescents en difficulté suicidaire et vivant en zone rurale, ne pouvant rejoindre les centres installés en métropole: l'équipe mobile pour adolescents de Guingamp (Côtes-d'Armor) propose des "psy-bus" permettant de les rejoindre directement sur leur lieu de vie.

» L'article est disponible sur ce lien.

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Le site InfoSuicide présente le dispositif suisse "Malatavie", unité multidisciplinaire à destination des adolescents en souffrance.

Ce dispositif ambulatoire vise à fournir un appui différent de la pédiatrie et de la médecine généraliste adulte, afin de répondre aux enjeux de la souffrance adolescente identifiée par un thérapeute externe.

» L'article est disponible sur ce lien.

***

Le site d'information "Néonmag" a publié le 24 avril 2023 un article exposant un projet de loi espagnol. Ce projet vise à octroyer aux salariés un congé payé de 15 jours lorsqu'un de leur proche présente des idéations suicidaires, afin de pouvoir l'accompagner et favoriser son mieux-être.
Ce projet de loi se base sur des études montrant que le risque de passage à l'acte ou de rechute est amoindri lorsque la personne souffrante est entourée de ses proches.

» L'article est disponible en ligne sur ce lien.

***

Le site InfoSuicide a publié le 24 avril 2023 un article au sujet d'une étude américaine montrant qu'un acte suicidaire sur cinq implique des problèmes vécus par le suicidant avec son partenaire intime.

La question de la violence conjugale n'est pas la seule en jeu ici: le stress, les conflits, les ruptures ou encore les divorces sont en cause dans beaucoup de situations.

» L'article est disponible sur ce lien.

***

Le journal "La depêche" propose un article sur l'équipe EMOT (Equipe Mobile Transitionnelle). Cette équipe accompagne les anciens détenus souffrant de troubles psychiatriques lors de leur sortie de détention, afin d'éviter les situations d'abandon thérapeutique et, entre autres manifestations de crise, le risque suicidaire.

» L'article est disponible sur ce lien.

Le site Internet "Neuroblog", dérivé du site Santélog adressé aux professionnels de santé, propose un article en ligne consacré au lien existant entre les opioïdes et le risque de suicide.

Cet article, reprenant des résultats récents du monde de la recherche, pointe les concordances entre certains schémas de consommation d'opioïdes et les passages à l'acte suicidai-re. Il signale également le lien de correlation existant entre les démarches de régulation des prescriptions d'opioïdes aux Etats-Unis et la réduction du nombre de passages à l'acte.

» L'article est disponible sur ce lien.

***

Le site InfoSuicide présente un article montrant la possibilité d'utiliser les nomenclatures psychopathologiques du DSM-5 (pendant américain de la CIM-10, qui est la nomenclature décrivant les troubles mentaux au niveau européen) pour prévenir ou anticiper le risque suicidaire en fonction de la pathologie psychiatrique présentée par la personne concernée.

Cet article permet donc aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, ergothérapeutes, ...) et intervenant dans la sphère de la santé (psychologues) de pouvoir mieux identifier les risques présentés par les personnes accompagnées.

» L'article est disponible sur ce lien.

Les démarches et innovations

La Cité de l'agriculture met à disposition des centres sociaux un livret concernant "L'alimentation durable".
Ce livret permet d'obtenir des informations au sujet du concept (sa nature, ses enjeux), mais aussi à propos de diverses actions qu'il est possible de mettre en oeuvre pour l'appliquer au sein des établissements et services.

» Le document est à télécharger sur ce lien.

***

Le CoordETP 95 (organisme de promotion de l'Education thérapeutique du Val d'Oise), avec le soutien de l'ARS Île-de-France, propose un livret explicatif sur la manière de prendre en compte les émotions en éducation thérapeutique.

» Le livret est accessible sur ce lien.

***

L'association Raptor Neuropsy a publié un document au sujet de la méthode pédagogique Montessori.
Intitulé "La Pédagogie Montessori: permet-elle de mieux apprendre?", cet écrit de vulgarisation permet de mieux comprendre les forces et les faiblesses de cette pratique éducative particulière.

» Le document est accessible sur ce lien.

***

Les éditions KILEMA, spécialisées dans la production du "FALC littéraire" (transcription en FALC des oeuvres classiques de la littérature), ont été interrogées sur FranceInter au sujet de leur démarche, dans le cadre du salon du livre de Paris.

Cet entretien est l'occasion de découvrir le FALC littéraire, qui répond aux besoins de quelques 13 millions de français en difficulté avec la lecture.

» L'entretien est à écouter sur ce lien.

***

L'ANAP propose un "kit sur l'habitat inclusif: tout savoir pour se lancer", constitué de six fiches projets permettant à la population de connaître l'essentiel des enjeux et des dispositifs pour pouvoir participer à la mise en inclusivité de tous les habitats de France.

» Les fiches sont consultables sur ce lien.

Actualités juridiques

L'Assemblée nationale a publié, par le biais du JORF (Journal Officiel de la République Française) le décret n°2023-275 du 17 avril 2023, relatif à "la mise en oeuvre de la présomption de démission en cas d'abandon de poste volontaire du salarié".

Depuis cette publication, tout salarié "*qui a abandonné volontairement son poste et ne reprend pas le travail après avoir été mis en demeure de justifier son absence et de reprendre son poste, par lettre recommandée ou par lettre remise en main propre contre décharge, dans le délai fixé par l'employeur, est présumé avoir démissionné à l'expiration de ce délai*".

Le délai en question ne peut être inférieur à 15 jours et commence à courir à compter de la présentation de la mise en demeure.

En cas de contestation du salarié de cette présomption, il peut saisir le conseil des prud'hommes, qui doit statuer au fond dans un délai d'un mois à date de la saisine.

***

L'Assemblée nationale a publié, par le biais du JORF, le décret n°2023-263 du 12 avril 2023.

Pour bien comprendre le sens de ce décret, quelques éléments de contexte: la loi du 5 septembre 2018, avait mis en place une expérimentation visant à permettre le remplacement de plusieurs salariés par un seul salarié en CDD ou en contrat de travail temporaire.

Par la suite, la loi du 21 décembre 2022 relative au marché du travail a prolongé de deux ans cette expérimentation à partir de la publication de son décret d'application.

Ce décret, en date du 12 avril 2023, liste donc les secteurs autorisés à mettre en oeuvre cette expérimentation, parmi lesquels nous retrouvons les conventions du secteur médico-social.

Cette autorisation est donc valable jusqu'au 13 avril 2025.

***

L'Assemblée nationale a publié, par le biais du JORF du 13 mai 2023, le décret n°2023-360 du 11 mai 2023 relatif à la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés.

Ce décret vient mettre en application la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 "portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat". En conséquence, deux modifications dans la réglementation de l'AAH ont été introduites:

» Les revenus du conjoint ne seront plus pris en compte dans le calcul de la prestation ;
» Le plafond de ressources applicables aux couples est supprimé.

La déconjugalisation de l'AAH, par le biais de ces dispositions, entrera en vigueur au 1er octobre 2023.

Agenda du secteur

Manifestations et Rencontres

Laboratoire Ethypharm / 1er juin 2023 (en ligne)

Le laboratoire Ethypharm propose une réunion en ligne sur la thématique "Traitements par agonistes opioïdes en milieu carcéral: Etat des lieux, enjeux et nouvelles perspectives".

» Informations et inscription en suivant ce lien.

***

Association UNAFAM / 5-16 juin (France)

L'association UNAFAM relance son action "Psycyclette".

Cette manifestation nationale consiste en différents parcours cyclistes impliquant professionnels, usagers et public, en vue de rassembler la population sous "un même maillot" et lutter contre les stéréotypes et la stigmatisation du handicap psychique.

» Les parcours et les villes-étapes sont indiquées sur ce lien ;
» Le communiqué de presse l'est sur celui-ci ;
» La vidéo promotionnelle est consultable sur celui-ci.

Journée de recherche DéfiScience / 8-9 juin 2023 (Paris)

La filière de santé maladies rares "DéfiScience" organise deux journées de recherche sur le thème "La recherche au service des soins et de la qualité de vie des patients". Cela aura lieu à la Cité Internationale Universitaire.

» Programme et inscription en suivant ce lien.

Cabinet ACCENS Avocats / 8 juin 2023 (en ligne)

Le cabinet ACCENS Avocats, spécialisé dans le droit des institutions, propose un webinaire gratuit sur le thème des inspections de l'Administration au sein des ESSMS.

A la suite des annonces gouvernementales indiquant un renforcement des contrôles au sein des institutions du secteur médico-social, le cabinet ACCENS délivrera une information au sujet:

◊ De l'identité des agents pouvant mener un contrôle ;
◊ Des modalités concrètes de ce contrôle.

» Informations et inscription en suivant ce lien.

***

Association UNAFAM / 11 juin 2023 (France)

L'association UNAFAM organise une nouvelle Marche pour la santé mentale, sur l'ensemble du territoire national.

Cette manifestation, se voulant festive et citoyenne, est en lien avec le Psychodon et vise à lutter contre la stigmatisation des personnes vivant avec un handicap psychique.

» Informations sur ce lien.

Laboratoire Ethypharm / 13 juin 2023 (Nancy)

Le laboratoire Ethypharm propose un séminaire sur la thématique "Foie et Alcool", reprenant les dernières recommandations de l'Association Française de l'Etude du Foie au sujet de la prise en charge des troubles liés à l'usage d'alcool.

» Informations et inscription par mail ou téléphone (06.03.95.28.79), avant le 28 mai 2023 ;
» Programme sur ce lien.

***

CIRCEA / 27 juin 2023 (Clermont-Ferrand)

Le CIRCEA (Centre Interdisciplinaire de Recherche Coordination des Soins et Enseignement en Addictologie) propose sa 11ème rencontre interrégionale en Addictologie Auvergne/Limousin.

» Inscription par mail, avant le 20 juin 2023 ;
» Programme sur ce lien.

***

RCN Nancy 90.7 FM / 27 juin 2023

Le CREHPSY, Espoir 54, la PTSM 54 et l'association "Bipolaire? si tu savais..." portent une émission radiophonique nommée "Full Santé mentale", diffusée tous les derniers mardi du mois sur la fréquence 90.7 (Nancy)

» La prochaine émission aura lieu le 27 juin 2023.

Ecole supérieure de Praxis sociale / 28 septembre 2023 (Mulhouse)

L'Ecole supérieure de Praxis sociale et l'A.L.S.A. organisent une journée d'étude consacrée à la thématique "Vieillir en situation de grande précarité".
Cette journée s'intéressera aux questions opérationnelles, mais également éthiques au sein de l'accompagnement des personnes vieillissantes et issues de la précarité.

» 100 euros par participant (+ 10 euros de repas).
» Gratuit pour les étudiants.

» Informations et inscription en suivant ce lien.

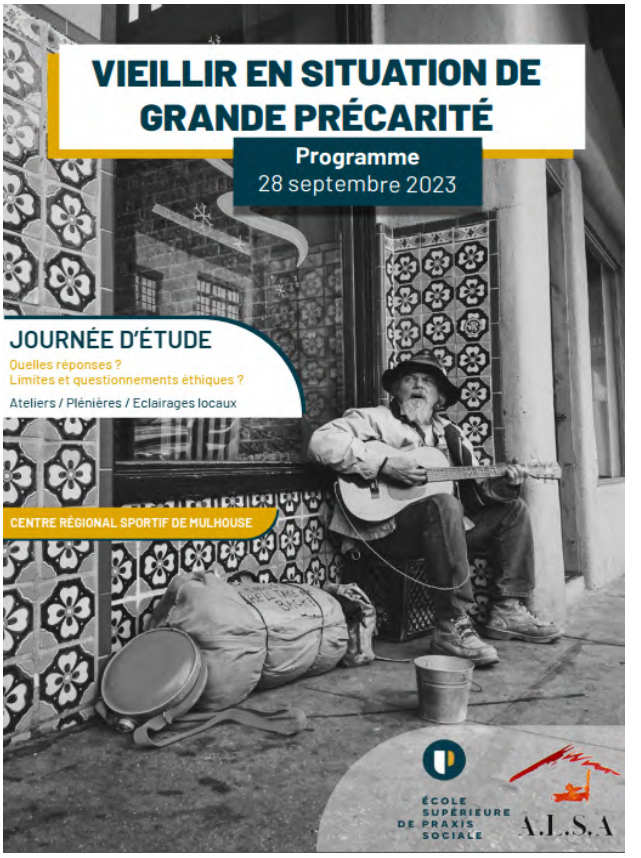

OFPN / 5 & 6 octobre 2023 (Nancy)

L'Organisation Française des Psychologues spécialisés en neuropsychologie organise son cinquième congrès national de neuropsychologie clinique, sur la thématique "La neuropsychologie de demain: évolutions et innovations".

» Programme détaillé sur ce lien.

Focus

La Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance

Prévue par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 (dite "d'adaptation de la société au vieillissement") et installée le 19 mars 2018, la Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance est une instance conjointe regroupant le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et le Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Cette commission s'est donnée le 18 janvier 2019 trois missions premières, au sein d'une note d'orientation:

» Comprendre les phénomènes de maltraitance ;
» Réagir collectivement face à ces derniers ;
» Prévenir leur survenue.

La note d'orientation (dite "pour une grande action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie") pointe la complexité des phénomènes de maltraitance, la diversité des situations concernées, le grand nombre de publics pouvant être touchés, ainsi que la gradation des responsabilités dans la lutte collective contre les dérives.

Par ailleurs, cette note souligne particulièrement:

» L'absence d'une connaissance approfondie sur le sujet faute d'un vocabulaire commun ;
» Le manque de coordination des acteurs concernés par le repérage et le traitement de ces situations ;
» Le peu de place accordée aux paroles des personnes victimes de maltraitance.

La note en question est accessible sur ce lien.

A la suite de cette première détermination, la Commission a défini son programme de travail sur trois axes:

» L'élaboration d'un vocabulaire partagé de la maltraitance, sous la forme d'une définition et d'une caractérisation des phénomènes concernés.

» L'organisation d'une coordination territoriale pour le repérage et le traitement des risques et des situations de maltraitance ;

» Le partage et la valorisation des initiatives citoyennes promouvant la bientraitance.

Le vocabulaire partagé

Premier axe du travail de la commission, il a été travaillé de novembre 2019 à décembre 2020.

La question du vocabulaire partagé renvoyait à l'idée qu'il fallait une manière de désigner la maltraitance qui soit à la fois claire et opérationnelle pour toutes les parties prenantes: les personnes accompagnées, les familles, les proches, mais aussi les professionnels et les institutions.

Un des enjeux était également de construire un vocabulaire pouvant être transversal, car il s'agissait d'unir dans la désignation des champs aussi divers que ceux de l'accompagnement de l'enfance, de l'âge adulte et de la sénescence.

La démarche choisie a été celle du consensus formalisé, méthode construite par la Haute Autorité de Santé (HAS) et qui visait à mobiliser tous les savoirs et les compétences possibles. Elle a été complétée par des ateliers-débats avec tous les acteurs concernés et s'est appuyée sur cinq vidéos d'experts éclairant la manière de désigner les choses.

La démarche elle-même est présentée dans cette fiche explicative.

Le résultat a été la constitution d'un vocabulaire partagé de la maltraitance, sous la forme d'une définition, d'un lexique et de caractérisations des situations de maltraitance.

Adopté en séance plénière de la Commission le 14 janvier 2021, ainsi que présenté à la Commission Nationale des affaires sociales de l'Assemblée Nationale le 30 mars 2021.

» Le vocabulaire partagé est présenté au sein de ce document, complété par un dossier d'appui et des annexes.

Les deux autres missions sont actuellement en cours de réalisation, notamment au sein des Etats Généraux des maltraitances (voir bulletin du deuxième trimestre 2023, qui présente un focus dédié à cet enjeu).

La page suivante propose des liens vers quatre vidéos d'experts (cliquer sur les images pour lire les vidéos).

Mme Marie Baulieu, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées, à l'Université de Sherbrooke.

Experte de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Mme Hilary Brown, ancienne professeure à l'Université de Canterbury.

Experte de la lutte contre la maltraitance des personnes en situation de handicap auprès du Conseil de l'Europe.

M. Marc Lifchitz, magistrat, procureur de la République adjoint au tribunal judiciaire de Meaux.

Mme Armelle Debru, agrégée de lettres classiques, ancienne professeure d'histoire de la médecine à l'Université Paris Descartes (Paris V).

Enseignante à l'espace éthique d'Île-de-France.

Focus

Les fiches FALC de SantéBD sur la prévention et la lutte contre la maltraitance

Dans le cadre de la construction de la Stratégie nationale de lutte contre les maltraitances, sous l'égide du Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et de la Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, le choix a été fait de mettre à disposition des professionnels, du public et des personnes accompagnées des outils de prévention en Facile A Lire et à Comprendre (FALC).

Dans cette optique, **le site SantéBD**, acteur majeur de l'accessibilité des documents pour les personnes présentant une vulnérabilité, s'est associé à la **Commission pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance** afin de proposer deux séries de fiches en FALC.

Ces fiches expliquent de manière accessible le concept de la maltraitance (ce dont il s'agit, les différentes formes qu'elle peut prendre) et donne des conseils pour réagir lorsqu'on en est victime ou témoin.

La première de ces fiches, intitulée "Comprendre et arrêter la maltraitance", revient sur le concept et la description des situations qualifiables de maltraitance.

» Elle est accessible sur ce lien, ainsi que jointe à ce bulletin.

La seconde fiche, intitulée "Les différentes sortes de maltraitance et de violence", présente diverses situations permettant aux personnes de mieux saisir la diversité des formes, ainsi que de pouvoir y réagir de manière adaptée. elle se scinde en deux documents.

» Ils sont accessibles sur ce lien et sur celui-ci, ainsi que joints à ce bulletin.

Pour rappel, la démarche globale de la stratégie nationale de lutte contre les maltraitances qui se déploie actuellement au sein des Etats Généraux des maltraitances peut-être suivie sur la page gouvernementale dédiée.

C'est un enjeu majeur pour le secteur médico-social.

Focus

Podcast: La prison, c'est pas l'hôtel

Afin de répondre aux représentations parfois erronées au sujet de la détention sur le territoire national français, ainsi que pour donner l'alerte sur les conditions de vie des personnes sous main de justice, une psychologue a témoigné au sein d'un podcast d'ARTE Radio.

Intitulé "La prison, c'est pas l'hôtel", ce podcast de 28 minutes constitue donc un témoignage intéressant pour penser les implications cliniques et éthiques des conditions de vie au sein des établissements pénitentiaires.

La psychologue y aborde tour à tour le quotidien et le fonctionnement de la Maison d'Arrêt dans laquelle elle travaille, ainsi que les particularités de son métier.

» L'émission est accessible sur ce lien.

La présentation du diffuseur est reprise en regard.

Présentation par ARTE Radio

Claire, 30 ans, est psychologue dans une prison pour hommes. En théorie, son travail consiste à accompagner les détenus, à prévenir les passages à l'acte, à les aider à préparer leur réinsertion. Mais dans un milieu pénitentiaire dysfonctionnel, violent, abandonné par les pouvoirs publics, c'est carrément "mission impossible". Pour la première fois, Claire témoigne sur la réalité de la vie en détention, loin des regards de la République.

Car comment effectuer un travail thérapeutique avec des hommes qui ne reçoivent pas à manger tous les jours ? N'ont droit qu'à trois douches par semaine ? Sont forcés de vivre parmi les cafards ? À la violence des conditions de détention s'ajoute celle subie par les soignants. Celle de l'institution, dont le manque de moyens humains et matériels ouvre la voie aux pires drames. Avec humour et fraîcheur, malgré tout, Claire s'interroge : son travail a-t-il encore un sens dans des conditions aussi dégradées que dégradantes ?

Daphné Turpin est journaliste et cadreuse de documentaires. Elle travaille notamment pour ARTE et France Télévisions. C'est son premier podcast.

Focus

Les vidéos et actions civiles concernant le handicap

L'univers du handicap comporte une forte dimension technique. Les lois, décrets, réglements et arrêtés rythment son évolution au fil du temps et des époques.

Pour autant, le secteur qu'il a fait naître ne peut jamais être qu'un assemblage d'institutions éparses si le coeur même de son projet n'est pas pris en considération: l'humain et la richesse de son existence.

Il ne s'agit pas, en effet, d'établissements ou de services en tant que tels: il s'agit de prétextes, de moyens, de matériels et d'organisations qui n'ont d'âme et de sens que dans le but qu'ils poursuivent: accueillir, accompagner, prendre-soin, aider, soutenir et étayer le développement de citoyens égaux à tous les autres en termes de droits, mais également plus fragiles en termes de besoins.

Le handicap est une situation et non un état, il s'agit donc de parler de la vie des humains existant au sein d'un environnement. Comprendre le fonctionnement de ce contexte est important, mais se souvenir qu'il n'est pas son propre objet, c'est essentiel.
L'institution est une huître qui ne doit jamais faire oublier que la qualité de sa coquille n'est rien face à celle de la perle qu'elle doit abriter.

Ce focus présente donc quelques projets qui ont été menés au sujet et avec ces humains en situation de handicap. Ils ont été sélectionnés pour leur qualité technique, mais aussi et surtout pour l'impact qu'ils peuvent avoir sur la société.

L'artiste norvégien Dolk, dont le travail rappelle celui de Banksy, crée des pochoirs mettant en scène des personnages de notre quotidien, dont certain en situation de handicap.

Cela contribue à modifier les représentations au sein de la société.

L'artiste qui se fait nommer "The Blind" propose quant à lui des graffitis en braille pour rendre le Street Art accessible aux personnes en situation de handicap sensoriel, ainsi que pour signifier au grand public l'importance de l'inclusivité.

» L'artiste dispose d'un compte Facebook ("Y a rien à voir") accessible en suivant ce lien.

» Une interview par le média Brut est également en ligne, accessible en cliquant sur l'image ci-contre.

La chaîne de télévision canadienne "AMI télé" propose une émission intitulée "Ca ne se demande pas".

Le principe de cette émission est d'inviter des personnes présentant une particularité (un handicap, un état de santé, une conformation physique spécifique, Etc.) à répondre aux questions anonymes du grand public. Le but est de lever les tabous et de pouvoir donner la parole à chacun: au public qui n'ose pas toujours poser les questions directement, et aux personnes concernées qui peuvent alors y répondre avec simplicité.

L'émission du 24 février 2020 était consacrée aux personnes vivant avec une schizophrénie. Elle a été l'occasion pour elles de pouvoir répondre directement aux questions que beaucoup se posent sans toujours oser les formuler.

» Elle est accessible en cliquant sur l'image ci-contre.

L'UNAFAM, en collaboration avec le dispositif FondaMental, propose une chaîne YouTube consacrée aux handicaps psychiques. Cette chaîne regroupe plusieurs vidéos explicatives permettant au grand public, aux professionnels et aux personnes concernées d'avoir des informations de qualité sur ces problématiques, par le biais de vidéos courtes et accessibles.

Avec des thèmes aussi variés que "Qu'est-ce que la schizophrénie?", "La dépression, une maladie mentale", mais aussi des vidéos plus engagées, comme "Six schizophrènes VS les clichés qui les concernent", cette chaîne est une précieuse ressource pour transformer les regards et construire des représentations plus justes de la nature de ces affections psychiatriques et du vécu qu'elles engendrent pour les personnes.

» Accès en ligne en cliquant sur l'image ci-contre.

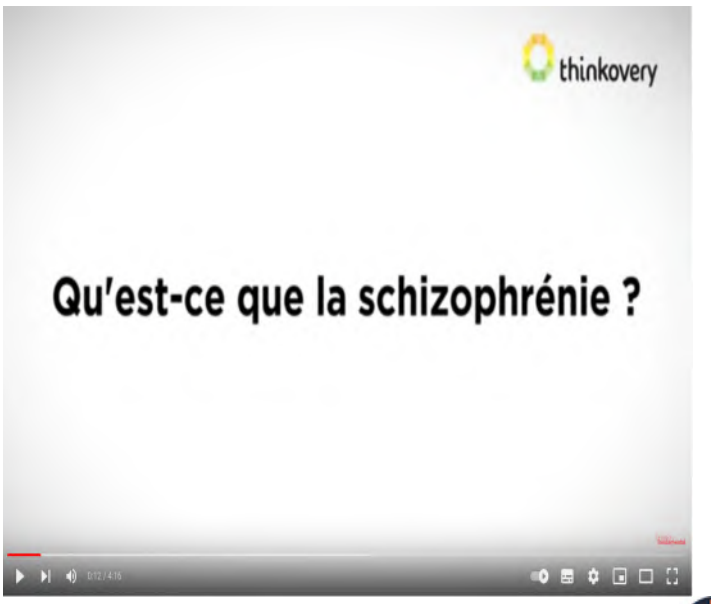

Le compte Instagram "Sarahp_signe"

Sarah, infirmière travaillant au Luxembourg, propose sur son compte instagram (sarahp_signe) des vidéos en langue des signes. Ces vidéos, adressées aux personnes sourdes et malentendantes, visent à promouvoir un meilleur accès aux informations de santé pour ces publics, tout comme de favoriser leur réflexe d'alerte et de consultation en cas de problématique.

Cette infirmière vivant actuellement en Moselle explique, dans une interview pour la chaîne France 3, qu'elle a grandi dans une famille comportant des membres atteints de surdité et que cela l'a amenée à identifier le besoin d'une information adaptée et accessible autour de la santé, souvent négligée ou difficile d'accès pour ces personnes.

» Le reportage expliquant sa démarche est accessible en suivant ce lien.

» Son compte Instagram est accessible sur ce lien, ou directement en cliquant sur l'image ci-dessous.

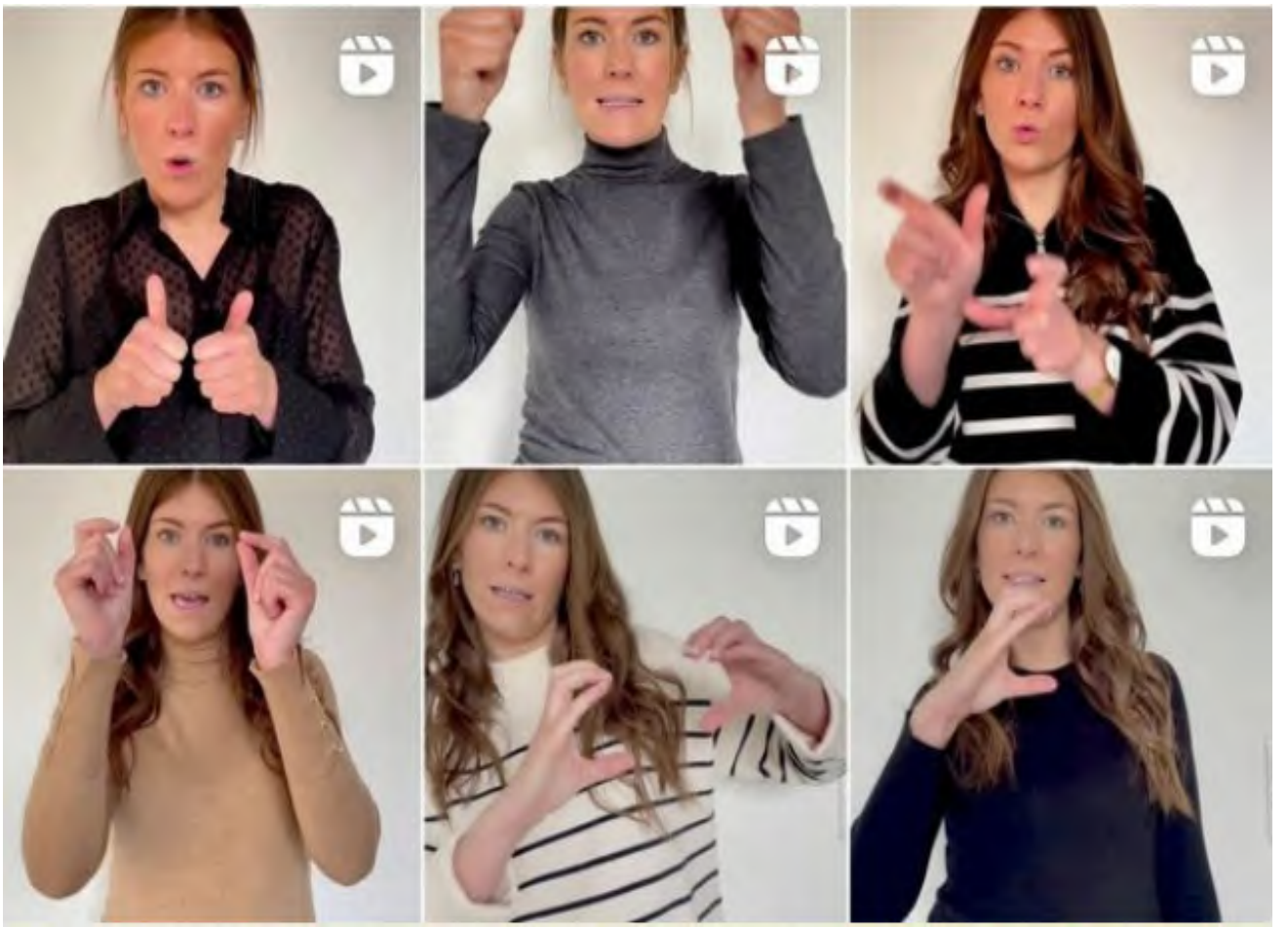

Focus

La démarche anti-stigmatisation de FranceTV

La chaîne FranceTV, via son canal "Causes", propose une démarche intéressante concernant la stigmatisation et l'étiquetage social des personnes aux prises avec des situations de vie spécifiques.

Le principe général de la démarche est de confronter des personnes issues du grand public avec des personnes concernées par la situation traitée lors de l'émission, afin de favoriser le dialogue et la déconstruction de certaines représentations erronées ou néfastes.

Ce focus indique deux liens qui entrent dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables: le premier concerne une rencontre entre le public et d'anciens sans-abris, tandis que le second mène vers le même dispositif, mais cette fois avec d'anciens détenus.

Emission "6 ex-sans abris VS 10 clichés"

Emission "4 ex-détenus VS 10 clichés"

Focus

Film "Fréquence Julie"

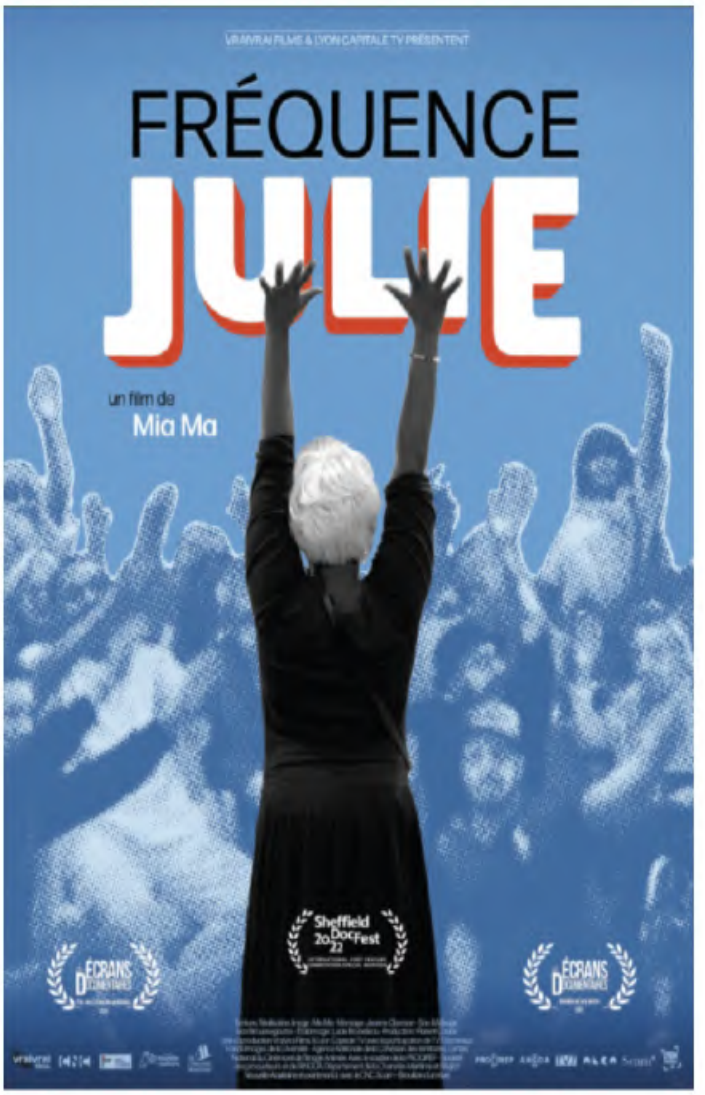

Résumé

Un jour, Julie a entendu des voix qui la menaçaient.

Des médecins lui ont fait des électrochocs, des marabouts ont tenté de l'exorciser, elle a avalé plein de médicaments, bu tout un tas de potions, passé des jours à l'hôpital et de longues heures enfermée chez elle à tenter d'oublier le passé et d'imaginer l'avenir.

Administrativement parlant, elle est depuis sa première hospitalisation une « handicapée » à 80%. A mes yeux, elle est une amie précieuse, une âme sensible, une résistante qui a décidé qu'elle ne ferait pas « une carrière de victime ».

Depuis cinq ans, je la filme. Ensemble, nous plongeons dans son passé et nous y découvrons l'histoire d'une héroïne.

◊ Documentaire de 78 minutes / 2021 ;

◊ Par Mia Ma, auteure et réalisatrice ;

◊ Distribution par Vraivrai Film (informations, bande-annonce et dossier de presse).

Retrouvez-nous sur la plateforme
du collectif de recherche Psymas

Https://www.psymas.fr

Version PDF du Bulletin